



Réunion du 31/10/2022

Responsable ST Etienne : **Charly PANTANO** 06 48 42 18 20

Membres Roanne : Jean- Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94
Jean- Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40
Jean-Louis MICHEL 06 79 04 61 39

Correspondant Puy Dôme : **Jacky BLANCARD** 06 68 01 21 49

INFORMATIONS SUR LE CHAMPIONNAT FUSTAL

Courriers reçus :

- FCF : rencontre à domicile les mercredi ou vendredi : par défaut les rencontres se joueront les mercredi

Attribution des gymnases par club à domicile :

- RIVE DE GIER : Jacques ANQUETIL rue Marthoret 42800 RIVE DE GIER
- FC ST ETIENNE / FUTSAL CLUB DU FOREZ 2 : La Rivière 13 rue Berthelot 42100 ST ETIENNE
- MONTREYNAUD 42 : MARC SEGUIN 123 Boulevard Antonio Vivaldi
42000 Saint-Étienne
- ROANNAIS FUSTAL : GYMNASE PIERRE COUBERTIN 42120 LE COTEAU
- PLCQ 2 : HALL DES SPORTS BENOIT FRACHON 5 rue Jean Jaurès 42240 UNIEUX
- L'OUVERTURE (63) : GYMNASE CARNOT rue Elyse Reclus 42300 ROANNE ou Clermont ferrand
- CLT CLERMONT (63) : GYMNASE CARNOT rue Elyse Reclus 42300 ROANNE ou Clermont ferrand

Note importante : les clubs jouant contre L'OUVERTURE et CLT CLERMONT voulant utiliser leur gymnase ou se déplacer à Clermont Ferrand vous devez impérativement vous **mettre en accord avec le club** et **d'informer la commission** de la date et de l'heure choisi pour la modification de la FMI.

- 1) **LA FMI est obligatoire** (prévoir une feuille de match papier en cas de besoin)
- 2) 1 arbitre officiel sera désigné prévoir un arbitre assistant bénévole et 1 délégué
- 3) Le frais d'arbitrage est de 60 € divisé par les 2 équipes
- 4) Le club désirant 2 arbitres pour leur rencontre doit faire la demande à la Commission des arbitres, les frais supplémentaires sont à la charge du demandeur.
- 5) **Les modifications de jour ou/et d'heure** doit se faire via footclubs ou par mail à la commission l'accord des 2 clubs le plutôt possible
- 6) Durée des matchs : 2 X 25 min sans décompte
- 7) Les protèges tibias sont **OBLIGATOIRE**
- 8) **Pas de carton blanc (exclusion temporaire)**

NOTE D'INFORMATION AUX ARBITRES IMPORTANT

Lors des rencontres opposant une équipe de LA LOIRE contre L'OUVERTURE 3 OU CLT CLERMONT, la feuille de frais d'arbitrage doit être transmise à la commission FUSTAL. Aucun règlement devra être demandé aux clubs.

AVIS A TOUS LES CLUBS

L'ensemble des clubs peuvent participer à la coupe Loire futsal en sénior (aucun besoin d'une licence spécifique fustal) profitez de cette coupe pour essayer la pratique du futsal pendant la trêve.

Merci de prévoir un gymnase lors de votre engagement.

Date limite COUPE LOIRE FUSTAL : vendredi 25 novembre 2022



Tours : sur le mois de janvier 2023 Finale : Février 2023

Les engagements doivent se faire par Footclubs de préférence ou par mail.

Pour votre information différent niveau du championnat futsal sénior :

Niveau district : D1

Niveau ligue : R2 et R1

Niveau national : D2 et D1

MODIFICATIONS DES RENCONTRES

Journée 2 :

FUTSAL CLUB FOREZ 2 / CLT CLERMONT se jouera **le mercredi 2 Novembre** à 21H20 au gymnase Carnot à Roanne
FC ST ETIENNE / RIVE DE GIER 2 se jouera **au gymnase de la RIVIERE**

Journée 3 :

CLT CLERMONT / FC ST ETIENNE se jouera **au gymnase Carnot à ROANNE**
OUVERTURE 3 / FUTSAL CLUB FOREZ 2 est remis **au 21 décembre 20h**

Les arbitres et les clubs sont priés d'en prendre note.